

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2026

RÉDUIRE LES RISQUES SANITAIRES LIÉS AUX CONTAMINATIONS AU CADMIUM
DANS L'ALIMENTATION - (N° 2839)

Commission	
Gouvernement	

N° 32

SOUS-AMENDEMENT

présenté par

Mme Pannier-Runacher, Mme Givernet, M. Lauzzana, Mme Liliana Tanguy, Mme Dubré-Chirat
et M. Rousset

à l'amendement n° 14 (Rect) de M. Fugit

ARTICLE UNIQUE

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--